

3.1 Synthèse du PPI

Au regard de l'ensemble des éléments présentés ci-dessus, le budget global de mise en place du schéma directeur des modes doux est décomposé suivant les 6 grands postes (stationnement, services autour du système vélo, jalonnement, communication, aménagement des itinéraires et pilotage de la mise en œuvre du schéma) selon les 3 périodes de déploiement.

SYNTHESE DU PPI	TOTAL HT	Montant 2021 - 2023	Montant total 2023 - 2026	Montant total >2026
STATIONNEMENT	67 908 €	22 050 €	15 400 €	30 458 €
SERVICES VELO	58 725 €	27 825 €	26 200 €	4 700 €
JALONNEMENT	63 560 €	24 356 €	21 780 €	17 424 €
COMMUNICATION/ SENSIBILISATION	48 893 €	14 939 €	16 781 €	17 173 €
PILOTAGE ET MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA MODES DOUX	180 000 €	60 000 €	60 000 €	60 000 €
AMENAGEMENT DES ITINERAIRES dont la Voie Verte	4 889 324 €	1 493 897 €	1 678 132 €	1 717 294 €
TOTAL PPI	5 308 410 €			

FIGURE 16 : TABLEAU GLOBAL DE SYNTHESE DU PPI

Les trois tableaux ci-après illustrent les budgets à engager par période en fonction de **l'appartenance de la voie** et donc une gouvernance partagée, en fonction de la **typologie d'aménagement proposée** (bande cyclable, piste cyclable ou voie verte) et en fonction de **l'intérêt de la voie** (communal, intercommunal ou les deux). Ces tableaux sont présentés pour **aider la prise de décision** en fonction des compétences et des typologies d'aménagements appropriées pour chaque voie.

FIGURE 17: TABLEAU DE REPARTITION BUDGETAIRE PAR PERIODE EN FONCTION DU TYPE DE VOIE

Type de voie	Prix	2021-2023	2023-2025	Après 2026
Départementale	1 253 944 €	34 896 €	900 802 €	318 246 €
Chemin rural	152 909 €	7 958 €	0 €	144 951 €
Communale structurante	914 546 €	602 310 €	293 489 €	18 747 €
Communale de desserte	776 744 €	261 408 €	353 025 €	162 311 €
Voie ferrée	1 791 181 €	587 324 €	130 816 €	1 073 040 €

FIGURE 18 : TABLEAU DE REPARTITION BUDGETAIRE PAR PERIODE EN FONCTION DE L'AMENAGEMENT PROPOSE

Typologie d'aménagement	Prix	2021-2023	2023-2025	Après 2026
Voie verte	1 929 188 €	593 936 €	130 816 €	1 204 436 €
Piste cyclable	1 986 752 €	561 429 €	1 107 078 €	318 246 €
Bande cyclable	973 384 €	338 533 €	440 238 €	194 612 €

FIGURE 19 : TABLEAU DE REPARTITION BUDGETAIRE PAR PERIODE EN FONCTION DE L'INTERET ET DES COMPETENCES SUR LA VOIE

Intérêt	Prix	2021-2023	2023-2025	Après 2026
Communal	813 666 €	285 242 €	366 113 €	162 311 €
Intercommunal	1 760 728 €	126 501 €	416 236 €	1 217 991 €
Les deux	2 314 930 €	1 082 154 €	895 783 €	336 992 €